



OBJECTIF(S)

• Sans rentrer dans une généralisation et comme dans de nombreux métiers, la notion de qualité de vie au travail devient de plus en plus prégnante au regard des générations actuelles. Cela ne veut pas dire ne pas avoir envie de travailler mais d'obtenir des réponses dans sa vie professionnelles. Il n'y a pas de métier incompatible avec ces notions et cette formation a pour objectif de vous apporter des outils vous permettant de gérer l'éventuel mal-être de collaborateurs et de mettre en place des solutions pour développer du mieux-être au quotidien.

NIVEAU & PUBLIC

SPECIALISATION

Manageurs et collaborateurs dans l'immobilier

Prérequis : Maîtrise du français et quelques années de pratique dans ses fonctions.

MODALITÉS DE PARTICIPATION

Durée : 1 jour (soit 8 heures)

Moyens pédagogiques : Cas pratiques - Support pédagogique Quiz d'évaluation finale

Matériel nécessaire : vidéo projecteur, paper-board

Effectif maximum : 20

INTERVENANT(S)

Formateur : Professionnel spécialisé en gestion du personnel - RH - médiation

Validé par le Bureau de la Commission Formation FNAIM

TARIFS

Adhérent FNAIM : 220 € HT

Non Adhérent FNAIM : 320 € HT

PROGRAMME

I - CONSTATS SUR LE MÉTIER

- Difficultés de recrutement.
- Le ressenti de collaborateurs sur leur métier.
- Les conséquences : fuite, agressivité, conflit, mal être.

II - ANALYSE DE LA SITUATION

- Un métier de relations humaines et parfois inhumaine.
- La méconnaissance du métier par les clients.
- L'emprise des émotions.
- Ce que cela génère.
- Notre capacité à faire évoluer les choses (programmation).
- Les attentes des nouvelles générations.

III - LES LEVIERS D'ACTION

- Repartir des fondamentaux afin de penser l'avenir.
- Incarner une vision positive des métiers de l'immobilier.
- Reprendre la main sur la finalité de la formation professionnelle.
- Collectivité et solidarité.
- Travailler sur le contexte de travail.

IV - CONCLUSION

- Tout cela n'est pas le monde des bisounours.
- Sortez de la réflexion et agissez.



Programme accessible
aux personnes
en situation de handicap